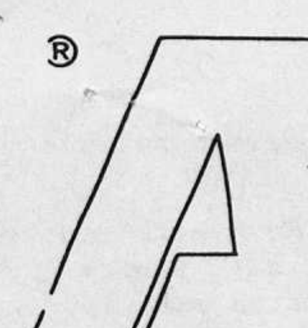


®
Avertissements agricoles

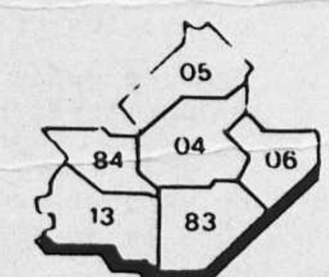
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B P 95 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

ISSN 0759 1609

PROVENCE ALPES COTE D AZUR



- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

3 Juillet 1986 - N°14

ARBORICULTURE

TOUTES ESPECES ET BRISE-VENT

ACARIENS ROUGES - PULLULATION POSSIBLE.

Surveiller leur développement éventuel et employer un acaricide spécifique si plus de 70 % des feuilles portent des formes mobiles sur arbres à pépins et plus de 60 % sur arbres à noyau.

OIDIUM - MAINTENIR LA PROTECTION.

Faire attention aux dosages par fortes températures. Préférer les fongicides plus pénétrants en cas d'attaques ou de risques importants.

COSSUS GATE-BOIS - COMMENCER LA PROTECTION.

Sur les vergers et les haies de peupliers ou de cognassiers contaminés par ce ravageur, des traitements sont à effectuer dès maintenant et à renouveler les 1er et 25 Août avec de l'oléoparathion à 50 g de M.A./hl. Les pulvérisations seront très abondantes et localisées à la base des troncs.

Cette série de traitements sera effectuée durant les deux années consécutives à partir de la constatation des attaques en vergers. Celles-ci débutent en général par la bordure la plus proche des sources d'infestation : haies de peupliers brise-vent, saules, vieux mûriers .... Il n'est donc pas toujours nécessaire d'effectuer des traitements généralisés.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES - VOL ESTIVAL.

En région de basse et moyenne altitude la protection contre le deuxième vol devra débuter si l'on emploie le diflubenzuron à partir du 6 Juillet et si l'on emploie des larvicides à partir du 11 Juillet.

Ces dates pourront être retardées de quelques jours dans les vergers habituellement peu infestés ou au-dessus de 300 m d'altitude.

Ne pas utiliser le diflubenzuron sur les fruits susceptibles d'être exportés vers l'Amérique du Nord, cette dernière ne tolérant aucun résidu de ce produit.

Pour le choix des produits voir également la rubrique *mineuse cerclée*.

PSYLLE DU POIRIER - IL EST DECONSEILLE DE TRAITER ACTUELLEMENT,

les auxiliaires étant en train de s'installer. Les traitements précédemment conseillés à l'amitraze ou à l'imidan ne ralentiront toujours la population que momentanément et encore à condition qu'ils soient effectués après un lessivage du miellat et sur une population composée principalement de jeunes larves. Mais ils freineront à chaque fois la venue des auxiliaires.

ZEUZERE - COMMENCER LA PROTECTION.

Dans les vergers ayant subi en 1985 des dégâts de ce ravageur (dessèchement d'extrémités de pousses et galeries dans les rameaux), le premier traitement devra être effectué aux dates suivantes :

Dès réception du bulletin en région précoce et moyenne si l'on utilise azinphos éthyl (nombreuses spécialités) à 40 g de M.A./hl, diéthion (RHODOCIDE) à 100 g de M.A./hl, fenthion (LEBAYCID liquide) à 75 g de M.A./hl, méthidathion (ULTRACIDE liquide) à 30 g de M.A./hl ou phosalone (AZOFENE liquide, ZOLONE liquide) à 60 g de M.A./hl, recommandé en lutte intégrée.

P.16.2

Imprimerie de la Station "Provence Côte d'Azur Corse" Directeur Gerant P Duffaud CPPAP N° 478 AD

Abonnement 1er janvier 31 déc 1986 - 120 frs - Service de la protection des Végétaux MONTFAVET à Régisseur de Recettes de la DRAF PACA - CCP Marseille 9660-74 V.

Avec ces matières actives valables également contre le *carpocapse*, les traitements seront renouvelés tous les 14 jours.

A partir du 20 Juillet si l'on emploie le mévinphos (nombreuses spécialités) à 50 g de M.A./hl on l'utilisera de préférence pour protéger les arbres des pépinières, les jeunes vergers sans fruits ou venant d'être récoltés, si le traitement précédent date de plus de 14 jours. Avec cette matière active les traitements seront renouvelés tous les 28 jours.

Dans ce genre de lutte la réduction du volume de bouillie ne semble pas conseillée au-dessous de 6-700 litres/ha, car l'on recherche une action en profondeur des produits. Le recouvrement des parties les plus élevées des arbres est également indispensable à la réussite du traitement.

En vergers très infestés, la lutte devra se poursuivre au minimum deux années consécutives et jusqu'à la mi-Septembre.

MINEUSE CERCLEE SUR POMMIER - PONTE EN COURS.

Le deuxième vol a commencé ainsi que les pontes. Les premières éclosions (mines visibles) devraient débuter à partir du 10-12 Juillet dans les régions précoces et moyennes.
On choisira la matière active en fonction du stade du ravageur et de la destination des fruits (voir tableau bulletin N°10 du 21 Mai 1986).

PHYLLOXERA DU POIRIER - EN VERGERS CONTAMINES HABITUELLEMENT,

un premier traitement a dû être déjà fait avec diazinon (BASUDINE 20 ou KNOX-OUT) à 75 g de M.A./hl dans le cas contraire l'effectuer dès que possible.

En l'absence de cette spécialité, on utilisera le dichlorvos (nombreuses spécialités) à raison de 100 g de M.A./hl (plus toxique sur les auxiliaires)

OIDIUM SUR POMMIER et COGNASSIER notamment-

Maintenir la protection si nécesaire.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

ACARIOSE ARGENTEE DU PECHER - DES LES PREMIERS SYMPTOMES,

en vergers non traités contre les *acariens*, un soufrage suffit généralement à arrêter les dégâts.

POURRITURE DES FRUITS A NOYAU - SUR VARIETES SENSIBLES DE PECHERS et NECTARINIERS.

Surtout en cas de périodes humides, il est recommandé d'effectuer 1 ou 2 traitements contre les maladies de conservation (*Rhizopus, Botrytis et Monilia* principalement) avec l'un des produits suivants en grammes de M.A./hl :

21 jours avant récolte : folpel (nombreuses spécialités) : 150, bénomyl (BENLATE une seule fois par saison) : 60, iprodione (KIDAN, ROVRAL) : 75, procymidone (SUMISCLEX) : 75.

7 jours avant récolte : vinchlozoline (RONILAN) : 50, triforine (DENARIN, SAPROL) : 33,25.

OIDIUM -

Maintenir la protection si nécessaire.

TORDEUSE ORIENTALE et PETITE MINEUSE DU PECHER - MAINTENIR LA PROTECTION des fruits en fonction de leur date de récolte ainsi que les vergers en formation.

MOUCHE DE L'OLIVE - METHODE DE LUTTE.

Seuil limite de commercialisation : 3 % d'olives piquées pour les olives de conserve.

Seuil limite de commercialisation : 8 à 10 % d'olives piquées pour les olives d'huilerie.

I - Lutte contre les larves ou lutte classique (traitement curatif généralisé).

Convient pour la production d'huile. La protection commence à partir de l'observation des premières larves. Dates de traitements données par les avertissements agricoles et le pourcentage d'olives piquées suivant leur destination.

Produits utilisables : diméthoate (nombreuses spécialités) à 30 g de M.A./hl, formothion (ANTHIO fort) à 40 g de M.A./hl, phosphamidon (DIMECRON) à 30 g de M.A./hl ou diazinon (BASUDINE, KNOX-OUT) à 30 g de M.A./hl.

Délai d'emploi 21 jours avant récolte pour tous ces insecticides.

II - Lutte contre les adultes -

a) par appât insecticide (traitement préventif localisé préférable en lutte intégrée).

Contrôler le vol de la *mouche* dès Juillet en disposant par hectare 4 à 5 gobe-mouches remplis d'une solution de phosphate d'ammonium à 30 g par litre, solution changée tous les 10-12 jours. Faire des relevés de captures une fois par semaine.

Intervention : la première aura lieu si le total des mouches capturées atteint 30 depuis la pose des pièges. Puis chaque fois que le nombre de capture s'élève nettement (10 à 12 captures en 7 jours pour 5 pièges).

..../....

La pulvérisation : se fera uniquement du côté sud de chaque arbre (1 m2). Elle sera grossière, à raison de 0,5 litre par arbre, soit 50 litres de bouillie à l'hectare. Cette pulvérisation utilise un attractif des *mouches*.

Mélanger dans 100 litres d'eau : hydrolysat de protéines (BUMINAL) 600 g, fenthion (LEBAYCID) 300 g.

Le contrôle de la protection est nécessaire. Dès que le seuil de piqûres est observé, il convient d'appliquer un insecticide sur l'ensemble de la plantation.

b) par insecticide seul (traitement préventif généralisé)

En employant de la deltaméthrine (DECIS) à la dose de 1,25 g M.A./hl à raison d'un traitement chaque fois que le nombre de captures augmente (voir ci-dessus), soit un maximum de 3 traitements espacés d'environ un mois à partir du 15 Juillet en zones précoces. Controler la protection comme précédemment.

TEIGNE DE L'OLIVIER - LE VOL COMMENCE EN REGION PRECOCE ET MOYENNE.

Dans les oliveraies où ce ravageur a commis des dégâts au cours de la floraison, on appliquera un traitement avec carbaryl (SEVON, CARBATOX, KUMITAL) à 125 g de M.A./hl ou diméthoate (nombreuses spécialités) à 30 g de M.A./hl. Lorsque les jeunes fruits auront un diamètre égal à 4-5 mm.

FUMAGINE et CYCLOCONIUM DE L'OLIVIER - EN CAS DE PRESENCE SEULEMENT.

A l'occasion de la lutte contre la *teigne et la mouche de l'olive*, on ajoutera à la bouillie un produit cuprique.

SCOLYTES DES ARBRES FRUITIERS et NEIROUN SUR OLIVIER - DEBUT d'APPARITION DES ADULTES.

Dans les seuls vergers où leur présence est observée et ceux présentant un affaiblissement (sécheresse, déséquilibre alimentaire), on effectuera un ou si nécessaire deux traitements à 15 jours d'intervalle avec un produit à base de lindane (nombreuses spécialités) : 25 g de M.A./hl.

CULTURES LEGUMIERES

PLEIN CHAMP

CHENILLES A FOURREAU DE L'ASPERGE -

Dans les aspergeraies ayant subi des dégâts l'année précédente (présence de fourreaux sur le sol et dessèchement des greffes en bordure) on commencera dès à présent la protection dans les régions les plus précoces (littoral) et les cultures sous abri. Partout ailleurs débuter la protection à partir du 8 Juillet.

Matières actives	dose M.A. /hl	Produit commercial	Nbre de traitements nécessaires et rémanance
azinphos éthyl	40 g	GUSATHION 400, SEPIZIN, etc..	3 - 8 jours
carbaryl	150 g	SEVIN,CARBATOX,KUMITAL	2 12 jours
lindane	75 g	Nombreuses spécialités	3 - 8 jours
oléoparathion	45 g	"	3 - 8 jours
parathion	50 g	"	3 - 8 jours

Maintenir la protection jusqu'au 25-30 Juillet suivant les zones et sauf avis contraire.

On renouvellera le traitement tous les 12 jours avec le carbaryl et tous les 8 jours avec les autres produits. Les pulvérisations seront abondantes (minimum 2000 L/ha) et localisées à la base des turions sur lesquels la bouillie devra ruisseler.

Sur les jeunes plantations le traitement pourra se limiter aux bordures toujours les premières attaquées.

MOUCHE DE L'OIGNON (oignons de jours courts) -

Les jeunes semis peuvent être protégés pendant au moins deux mois par une application au sol d'un microgranulé insecticide :

carbofuran	(CURATER)	750 g M.A./ha (en localisé uniquement)
chlorfenvinphos	(BIRLANE)	5000 g M.A./ha
diazinon	(BASUDINE)	8000 g M.A./ha
diéthion	(RHODOCIDE)	5000 g M.A./ha
bromophos éthyl	(NEXAGAN)	5400 g M.A./ha
chlorpyriphos éthyl	(DURSBAN)	3000 g M.A./ha
fonofos	(DYFONATE, FOLANE)	2000 g M.A./ha

P63

MOUCHE DE LA CAROTTE (semis d'automne) -

Il n'y a pas lieu d'effectuer une protection contre la *mouche de la carotte* à cette époque de l'année. En effet, les premières pontes n'interviennent que vers Septembre, Octobre. Il convient alors

.../...

soit de ramasser les carottes avant les premières pontes, soit d'effectuer à ce moment là des pulvérisations insecticides.
Pour éviter tout dégât de *taupins*, il faut s'assurer que la parcelle a été désinsectisée au moins une fois cette année. Si ce n'est pas le cas, consulter notre bulletin N°5.

MOUCHE DU CHOU - LE VOL CONTINUE.

Sur navets : intervenir par un traitement en pulvérisation sur les navets récoltés après le 16 Juillet.

Sur pépinières de choux : maintenir la protection conseillée dans notre dernier bulletin.

TEIGNE DU POIREAU -

Renouveler la protection tous les 12 jours. Respecter les délais avant récolte.

STEMPHYLIUM SUR ASPERGES -

Cette maladie est facilement confondue avec la *rouille*. Les premières contaminations ont eu lieu lors des périodes humides et aboutissent au dessèchement des tiges et à la chute des cladodes.
Les matières actives utilisables sont : mancozèbe, iprodione, chlorothalonil.

DORYPHORE SUR POMME DE TERRE -

Sortie des adultes de 2ème génération. Intervenir sur les jeunes larves à partir du 10 Juillet.
Pour les pommes de terre ramassées après le 15 Août utiliser un insecticide également valable contre la *teigne* (azinphos éthyl).

SOUS ABRI

MISE EN PLACE DE LA CULTURE D'AUTOMNE -

Avant d'entreprendre de nouvelles plantations, il est nécessaire d'avoir des serres correctement nettoyées :

Destruction des insectes et acariens dès la fin de la culture - Enlèvement total de toute mauvais dans la serre et des résidus - Désinfection des structures suivant l'ennemi visé - Fumigation insecticide (dichlorvos, naled, sulfotep), traitement acaricide (chinométhionate, cyhexatin), traitement bactéricide et fongicide (ammonium quaternaire) - Destruction des mauvaises herbes autour des serres par pulvérisation d'un herbicide (paraquat par exemple) associé à un insecticide - En présence de *mouches blanches ou d'aleurodes* : parathion méthyl - En présence de mineuses *Liriomyza trifolii* : fenthion - En présence de *thrips* : méthidathion.

LA DESINFECTION DE SOL AVANT LAITUE -

Préparation du sol : Elle conditionne la réussite de la désinfection quel que soit le produit emp
Il faut :
Enlever le maximum de racines de la culture précédente - Faire un sous-solage et un labour profon
Maintenir le sol normalement humide, entre la fin de la culture et la désinfection du sol - Travailler la couche arable comme pour une planche de semis, niveler le sol bien à plat et laisser la te humide, émiéttée, meuble - Humidifer aussi profondément que possible, quelques jours avant le traitement - Ne pas traiter si la température du sol est inférieure à 15° c.

Produits de désinfection :

1 - Dazomet (FONGOSAN MG, BASAMID G) à la dose de 800 à 1000 kg/ha PC .Dazomet est un produit trè polyvalent dont l'efficacité est fonction de la bonne application.

Mode d'application : Epandre tôt le matin - Incorporer rapidement avec un rotavator ou roto-bêche
Arroser immédiatement pour obtenir le maximum d'efficacité et favoriser la formation d'une croûte; dans les tunnels non équipés d'aspersion, on peut proc par submersion en pratiquant des raies d'arrosage.

Avant la remise en culture faire un test cresson.

2 - Métam sodium (nombreuses spécialités) à la dose de 1.300 à 1.800 l/ha PC. Métam sodium est un duit très polyvalent dont l'efficacité est fonction de la bonne application.

Mode d'application : Préparer le sol très finement en surface pour favoriser la formation d'une c te de battance au moment de l'application du produit - Passer le produit dan réseau d'aspersion de la serre - Injecter le produit avec une pompe doseuse permet d'apporter les 1.300 à 1.800 l/ha dans 200 m3 - Rincer avec 3o-40 m3/
Eviter les températures élevées à l'application; faire le traitement le soir
Laisser les serres ouvertes après application - Maintenir le sol humide penda 8-10 jours - Passer ensuite une griffe en surface pour favoriser le dégageme du produit.

LE BROMURE DE METHYLE

Les risques de résidus sont importants. Il ne doit s'appliquer qu'en cas d'attaque grave de *Corky-root* ou de rotation de tomate-tomate et être abandonné sur les sols portant melon, courgette, céleri ...On ne doit pas utiliser le bromure de méthyle avant une laitue si un lessivage efficace n'e n'est pas possible; dans les sols alluvionnaires, cela implique la pose de drains.
Il a une bonne action sur maladies, insectes et mauvaises herbes mais sensibilise les sols aux *fusarium* sur melon et tomate.
La désinfection doit se faire le plus tôt possible après l'arrachage de la culture de printemps. I éviter les résidus, il faut prévoir obligatoirement un lessivage du sol de 250 à 300 mm, qui impli un délai de remise en culture de 3 semaines minimum. Cependant cette technique qui est nécessaire, n'élimine pas systématiquement le risque de résidus .

--- ------- ---